

L'INNOVATION, UN ENJEU DE COMPETITIVITE ESSENTIEL POUR LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

Le secteur agroalimentaire, avec plus de 18 % du chiffre d'affaires industriel, 16 % de sa valeur ajoutée et près de 450 000 emplois est un fondamental pour l'économie française dans son ensemble.

Il est soumis à des défis importants concernant sa compétitivité, qui subit une érosion tendancielle depuis plusieurs années (la France est devenue le 6ème pays exportateur de produits agricoles et agroalimentaires en 2015 alors qu'elle était en 2ème position en 1990).

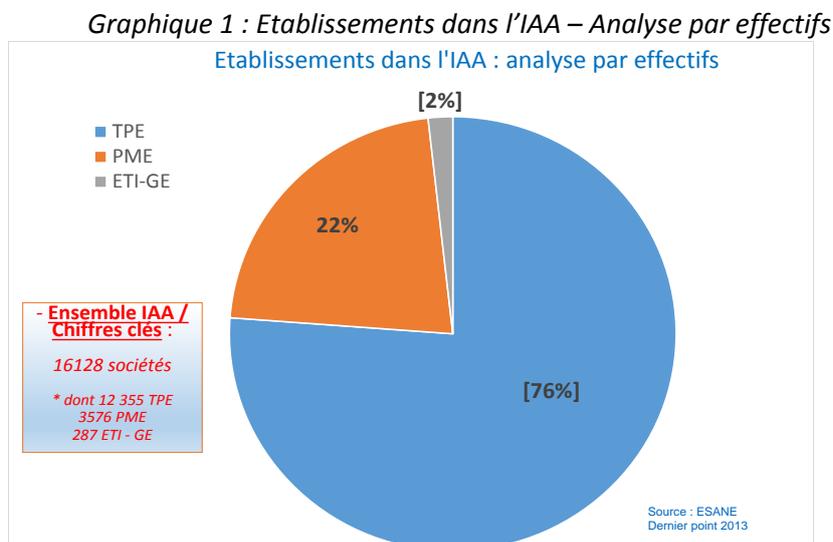
Sur la période la plus récente, en dépit de politiques économiques favorables au redressement des marges (CICE, Pacte de responsabilité), la compétitivité prix du secteur peine à se redresser de manière significative.

Dans ce contexte, la compétitivité hors-prix, qui dépend notamment de la capacité d'innovation et de la qualité des produits vendus, joue un rôle prépondérant dans la capacité d'un pays à vendre ses produits à l'étranger. A cet égard, l'industrie alimentaire, démontre au fil des années une volonté assumée de modernisation, qui vient nourrir de nouveaux débouchés à l'export. Elle sert donc, à ce titre de locomotive au reste de l'industrie.

L'INNOVATION, UN ENJEU DE COMPETITIVITE IMPORTANT POUR UN SECTEUR QUI VOIT SES RESULTATS ECONOMIQUES S'EFFRITER DEPUIS PLUSIEURS ANNEES

a/ Quel profil d'entreprises dans l'industrie alimentaire ?

En 2013 (dernière année disponible) on recense près de 16 000 entreprises dans l'IAA, pour 76 % de TPE (entreprises de moins de 10 salariés), 22 % de PME (10 à 249 salariés) et 2 % d'ETI- GE (Source ESANE).



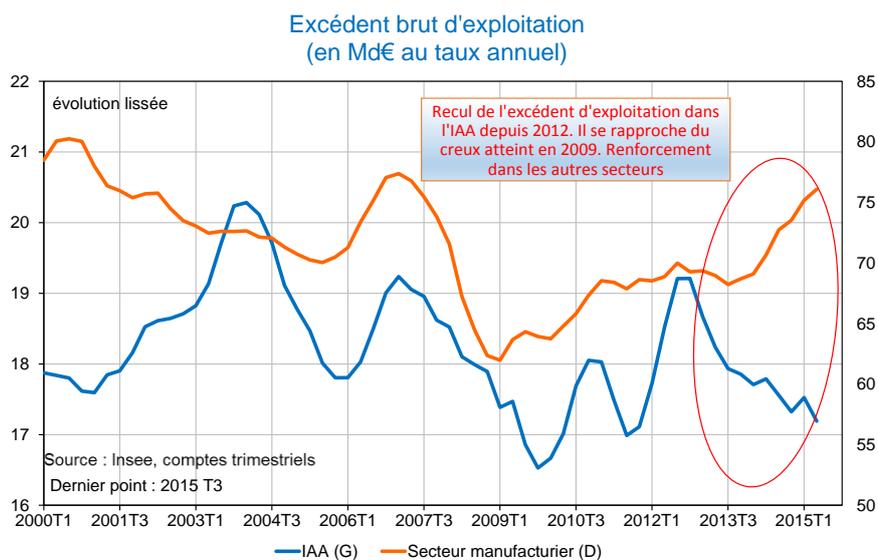
b/ Diagnostic sur le financement interne de l'innovation : une faiblesse historique des marges et une croissance peu rentable dans l'IAA

Dans l'alimentaire, le taux de marge suit une tendance baissière depuis 2007. En 2015, il s'établit à un niveau inobservé depuis 1974 (Source INSEE, comptes trimestriels).

Graphique 2 : Taux de marge dans le secteur agroalimentaire



Graphique 3 : Excédent brut d'exploitation dans l'industrie

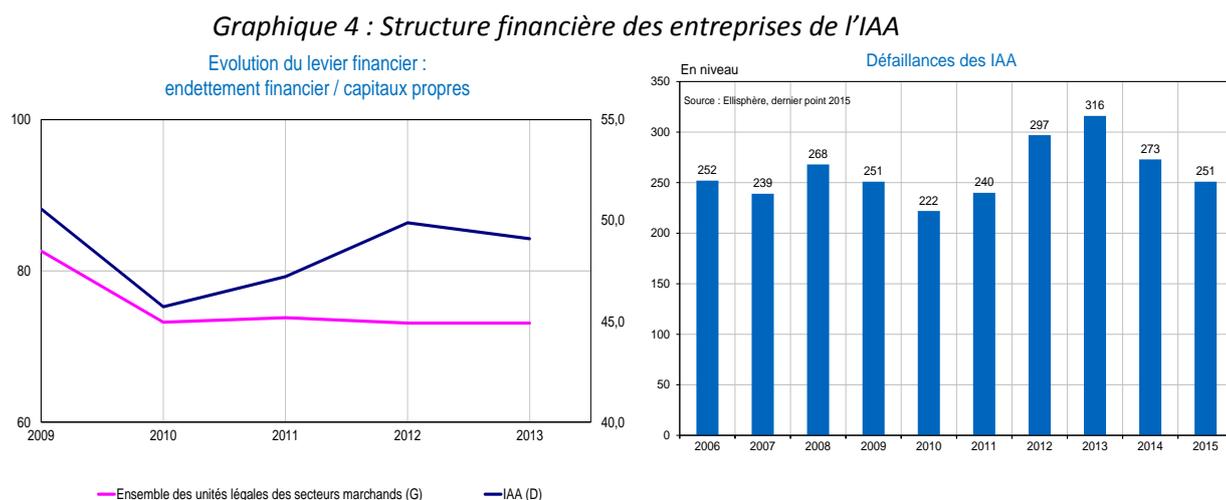


En définitive, les faibles marges dégagées par l'IAA depuis plusieurs années et la taille relativement modeste des entreprises obèrent la capacité des entreprises à investir, notamment dans l'innovation.

c/ Diagnostic sur le financement externe de l'innovation : la trésorerie dégradée dans l'IAA limite la capacité des entreprises à financer l'innovation de manière satisfaisante

L'exceptionnelle durée de la crise, couplée à la hausse des matières premières alimentaires (+150 % en 10 ans) a fragilisé de la structure financière des entreprises agroalimentaires.

Sur les 3 dernières années, l'endettement a progressé tendanciellement plus vite que les capitaux propres. Les résultats de trésorerie, plus fragiles dans l'IAA que dans d'autres secteurs, sont susceptibles d'obérer la capacité des entreprises à accéder aux financements bancaires¹, principales sources de financement pour une PME (Sources : ESANE / Insee). Le nombre important de défaillances d'entreprises observé dans l'IAA (proche de 1 en moyenne par jour en 2013 et 2014) est le signal de tensions sur le financement des entreprises agroalimentaires.



Source : ESANE, Ellispère

Enfin, s'agissant du financement bancaire, les dernières données relatives à la distribution du crédit confirment ce diagnostic. S'il reste globalement satisfaisant, l'accès au crédit des PME et TPE recule sur la période récente, notamment s'agissant du crédit de trésorerie sollicité par les petites entreprises.

d/ Dans ce contexte, le financement de l'innovation passe davantage par des financements publics.

Pour entreprises agroalimentaires, les difficultés portent sur la complexité administrative des systèmes de financement et multiplicité des interlocuteurs. Si une entreprise veut bénéficier d'une aide, elle doit pouvoir :

- Identifier le système de soutien adapté à son projet. Cela passe par la connaissance du mille-feuille des organismes publics de financement (BPI, agences régionales de développement, FranceAgriMer, Conseils régionaux, ANR...).
- Etre capable d'utiliser la forme et le vocabulaire exigés par les commissions d'experts. Le plus souvent, il est nécessaire de faire appel à des sociétés qui connaissent les mécanismes pour faciliter l'acceptation des dossiers.

¹ Pour ce type d'entreprises, la difficulté à mobiliser des fonds propres en nombre suffisant obère leur capacité à recourir au crédit dans de bonnes conditions. En effet, les entreprises présentant un risque accru ont de vraies difficultés d'accès au crédit bancaire (source : « Accès au crédit des PME : quelles leçons à tirer du rapprochement des données d'enquête et des données de bilan ? », E.Kremp, P.Seveste (2013)

Les données disponibles pour le secteur agroalimentaire confirment ce diagnostic : la lourdeur des démarches et le manque d'information sont cités le plus fréquemment pour décrire les freins à l'innovation dans les petites et moyennes entreprises.

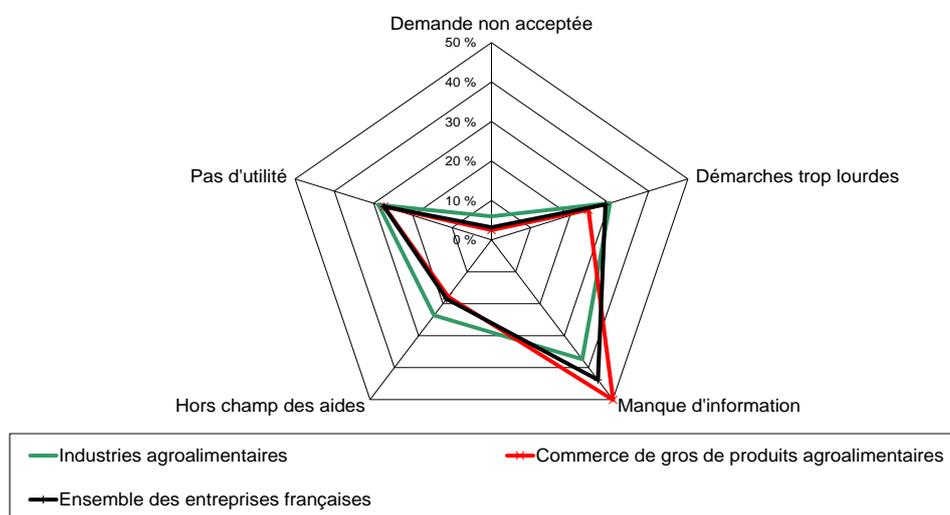
Au total, près de 50 % des entreprises des industries alimentaires technologiquement innovantes déclarent avoir reçu un soutien financier public pour leur activité d'innovation. Ce chiffre est inférieur à celui constaté dans le reste de l'industrie manufacturière (61 %).

Tableau 1 : Financement public de l'innovation

Secteur d'activité	% d'entreprises innovantes ayant reçu un soutien financier (CIR, exonération fiscale ou sociale, Subvention, prêt, avance, garantie de prêt)
Commerce de gros hors agroalimentaire	26,8
Commerce de gros de produits agroalimentaires	22,3
Industrie manufacturière hors IAA	60,6
Industries agroalimentaires	50,3
De 10 à 19 salariés en ETP	28,0
De 20 à 249 salariés en ETP	42,4
250 salariés et plus en ETP	75,1
Ensemble des entreprises agroalimentaires	49,4

Graphique 5 : Principaux freins au soutien financier public pour les entreprises de l'IAA

Principaux freins au soutien financier public

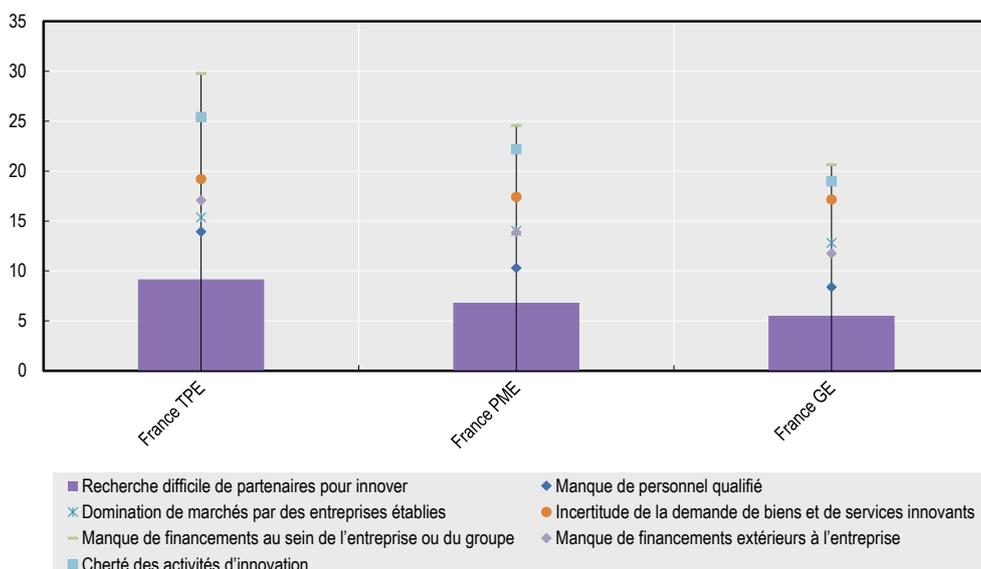


Sources : Enquête CIS, retraitements SSP

Pour les PME et TPE, d'un point de vue macroéconomique, il ressort de l'ensemble de ces constats que le manque de fonds personnels et la cherté des activités d'innovations constituent un frein certain à l'innovation.

Graphique 6 : Principaux freins au soutien financier public pour les entreprises

Facteurs entravant l'innovation par taille d'entreprises innovantes



Source : Eurostat, enquête communautaire sur l'innovation (2012) et données de comptabilité nationale.

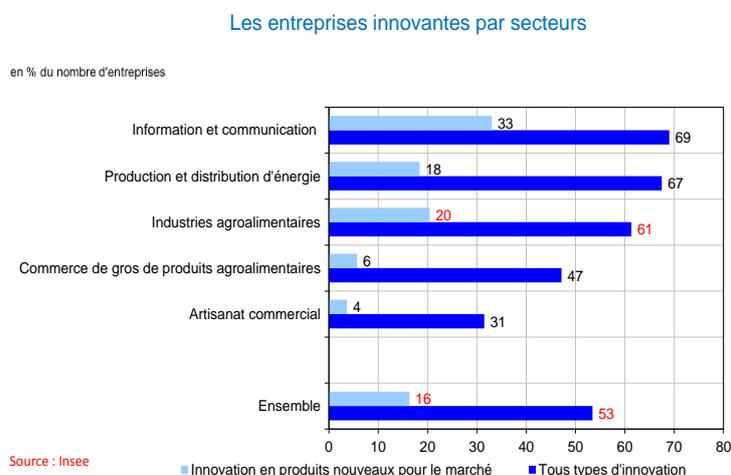
EN DEPIT D'UNE EROSION DE SA COMPETITIVITE, LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE INNOVE REGULIEREMENT, TEMOIGNANT D'UNE VOLONTE DE MODERNISATION DE SON OUTIL DE PRODUCTION

a/ Les entreprises de l'IAA sont considérées parmi les plus innovantes

Le taux d'innovation dans l'IAA est l'un des plus élevés dans l'industrie. Sur la période 2010-2012, 61% des entreprises ont innové contre 53 % pour l'ensemble des entreprises marchandes. Ce taux est relativement proche de celui constaté dans l'information-communication (67 %), secteur considéré comme l'un des plus innovants.

L'introduction d'un produit nouveau sur le marché, marqueur d'une réelle capacité créative des entreprises est le fait de 20 % des entreprises de l'IAA. Là encore, ce chiffre excède celui observé pour l'ensemble des secteurs marchands (16 %). Au total, près de 3 000 « innovations produits » sont mises sur le marché chaque année (Source XTC).

Graphique 7 : Proportions d'entreprises innovantes

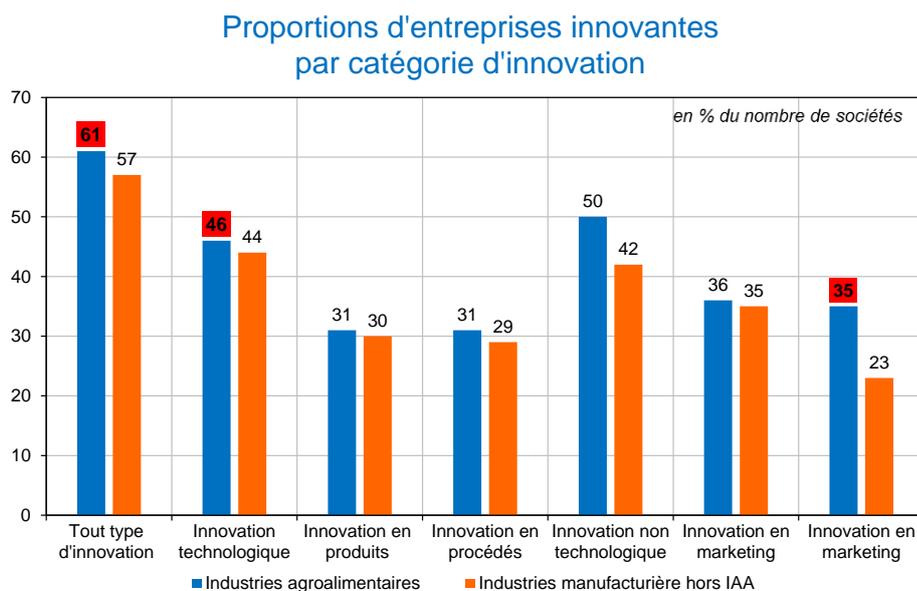


b/ Dans l'IAA, l'innovation n'est pas seulement technologique

Dans le secteur agroalimentaire, l'innovation non technologique (50 % des innovations), avec notamment des innovations marketing et organisationnelles (35 % et 36 % respectivement) est davantage présente que l'innovation technologique (46% des innovations dont les innovations produits (31 %) et procédés (30 %)). Source CIS 2010-2012 traitement SSP (MAAF)

Dans le reste de l'industrie, l'équilibre entre l'innovation technologique (44 % des innovations) et non technologique (42% des innovations) est plus apparent.

Graphique 8 : Proportions d'entreprises innovantes



Directement liées à la production, les innovations technologiques constituent un enjeu particulièrement important pour le développement des entreprises. **Sur la période récente, le secteur agroalimentaire a démontré sa volonté de modernisation : la part des innovations technologiques a en effet augmenté en 4 ans, pour s'établir à un niveau supérieur à celui constaté dans le reste de l'industrie manufacturière (46 % des innovations contre 44 %).**

Les entreprises agroalimentaires se distinguent des autres entreprises industrielles concernant l'importance des innovations incrémentales et marketing, renvoyant à un processus continu et progressif d'innovation. Dans l'IAA, l'innovation marketing représente 35 % des innovations contre 23 % dans le reste de l'industrie. Sur le plan marketing, les industries alimentaires se distinguent fortement par la priorité donnée au design et à l'emballage des produits : 43 % des entreprises déclarent une telle innovation contre 21 % de l'industrie manufacturière.

Tableau 2 : Plusieurs formes d'innovations dans l'industrie

Poids de l'innovation en nombre de sociétés et en chiffre d'affaires

Source : Insee, enquête Innovation (CIS) 2012

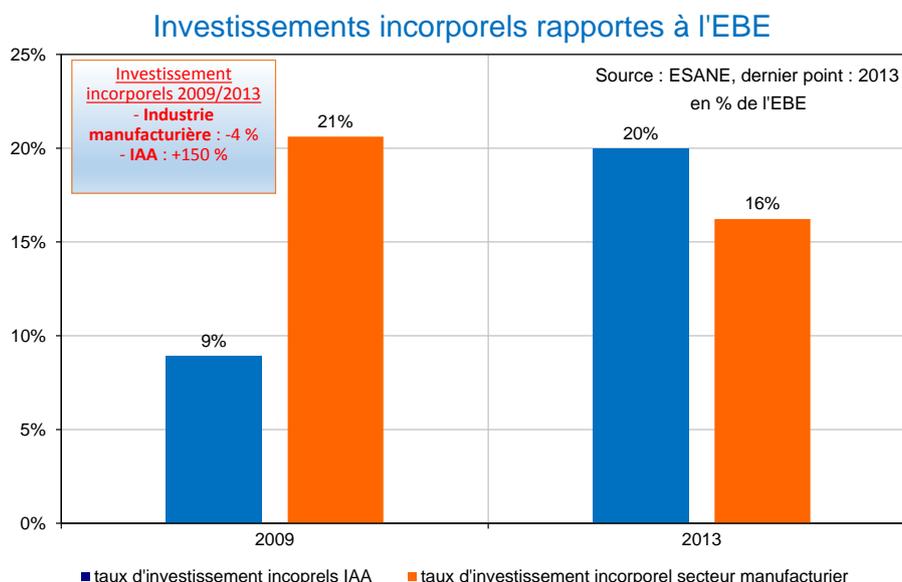
Secteur d'activité	En % du nombre total de sociétés					Part du chiffre d'affaires correspondant à la vente (en %) :	
	Innovations technologiques			Organisation	Marketing	...de produits nouveaux pour le marché	...de produits nouveaux (pour le marché ou pour la société uniquement)
	Ensemble	Produits	Procédés				
Industrie agroalimentaire	46	31	31	36	35	5	11
Industrie manufacturière hors IAA	44	30	29	35	23	9	18
Activités scientifiques et techniques	42	31	25	40	27	8	13
Ensemble	37	24	24	34	25	6	12

c/ Les entreprises de l'IAA ont intensifié leur effort d'innovation depuis plusieurs années, malgré la dégradation de leurs performances économiques

Une définition plus large de l'innovation peut être appréhendée par **l'analyse de l'investissement incorporel**. Cette notion recouvre aussi bien les dépenses liées à la recherche et développement, de formation, de logiciels et celles liées à l'action commerciale. Elle permet donc d'apprécier la création de valeur dans un secteur économique et son degré d'innovation de manière la plus globale possible (innovation produits, procédés, organisation et marketing).

Depuis 2009, le montant des investissements incorporels a triplé dans l'IAA, tandis qu'il a légèrement reculé dans le reste de l'industrie. **Rapportée à l'EBE, l'évolution de l'investissement dans l'immatériel passe de 9 % à 20 % entre 2009 et 2013.**

Graphique 9 : Evolution des investissements incorporels



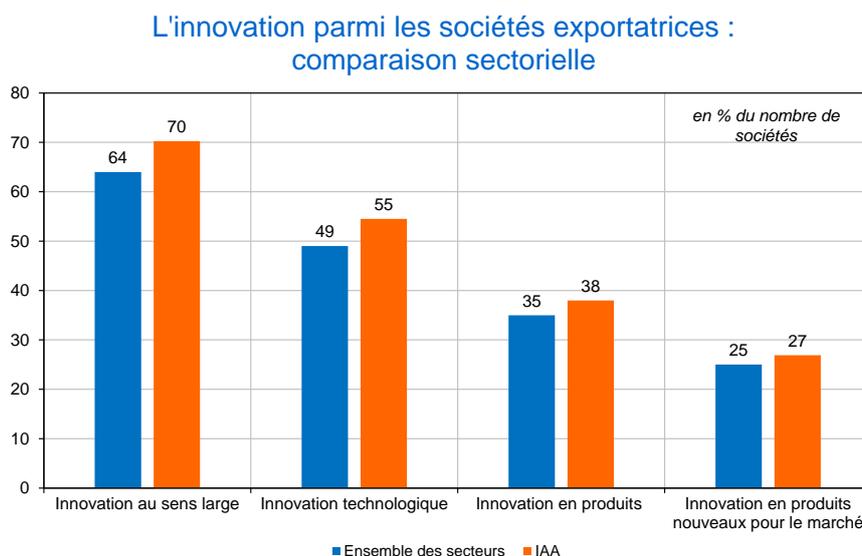
a/ Un lien tenu entre innovation et export.

- **Les performances à l'export des entreprises de l'IAA suivent une érosion tendancielle.** La France est devenue le 6ème pays exportateur de produits agricoles et agroalimentaires en 2015 alors qu'il était en 2ème position en 1990. (Source EUROSTAT). **Si le solde commercial global reste largement excédentaire en 2015 (autour de 8,1 Md€), le déficit se creuse lorsqu'il est mesuré hors boissons et tabac (-3,1 Md€ en 2015 dégradation de 500 millions d'euros par rapport à 2014).** Les rares contributions excédentaires hors boissons au solde commercial des IAA reculent : -139 millions pour les produits laitiers, -100 millions pour le travail des grains. (Source DOUANES).
- L'innovation favorise compétitivité hors prix du secteur agroalimentaire, qui recouvre des éléments liés à la qualité, l'ergonomie et le design des produits offerts. Elle permet d'adapter les produits offerts aux besoins du consommateur, en termes de goût, de nutrition, de diversité, de naturalité et de **favoriser la réputation des produits.**

L'innovation constitue souvent une condition préalable à l'export. Exporter implique une adaptation à un marché extérieur concurrentiel souvent exigeant. Il apparaît plus difficile de s'imposer sur le marché international avec des produits déjà existants, notamment en raison des coûts engendrés par le commerce international.

Pour l'ensemble des entreprises, 64 % des sociétés exportatrices ont innové. **Ce lien est encore plus fort pour les entreprises de l'IAA : entre 2010 et 2012, 70 % des sociétés exportatrices ont innové contre 64 % dans les autres secteurs.** Dans l'IAA, la plupart des sociétés exportatrices se sont engagées dans des innovations technologiques : 55 % contre 49 % pour l'ensemble des autres secteurs.

Graphique 10 : Lien entre innovation et sociétés exportatrices

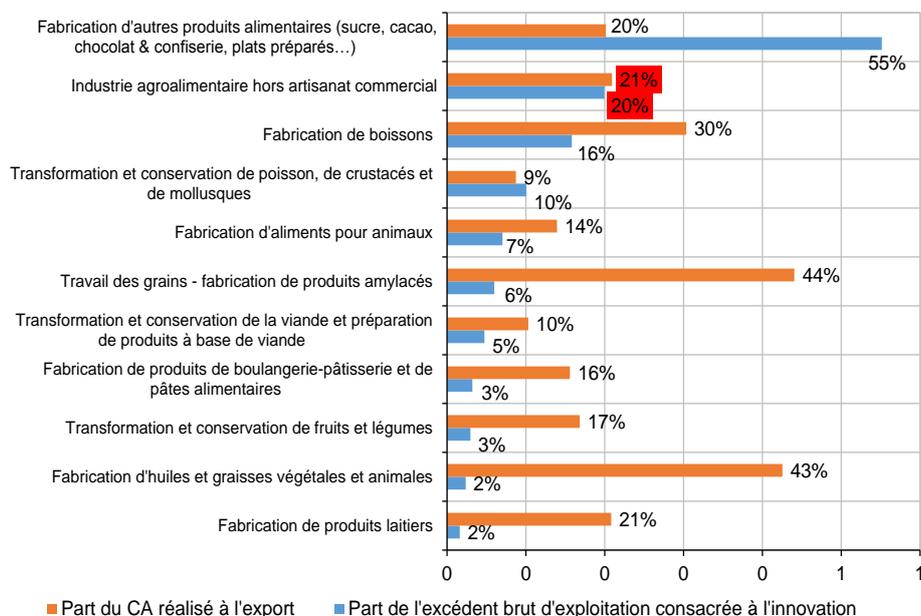


b/ Des performances hétérogènes par secteurs

Dans l'IAA, si l'évolution globale des dépenses d'innovation est en ligne avec celle du chiffre d'affaires consacré à l'export (respectivement 20 % et 21 %), les réalités sectorielles apparaissent hétérogènes. Les secteurs les plus innovants correspondent aux « autres produits alimentaires » (sucre, cacao, chocolats & confiserie, plats préparés) et aux boissons. Par ailleurs, le secteur des boissons, principal contributeur du solde commercial dans l'IAA se place en 2^e position s'agissant de son effort d'innovation.

Graphique 11 : Lien entre innovation et sociétés exportatrices par secteurs

Lien entre innovation et export dans l'IAA - comparaison sectorielle



Conclusions

- 1- **L'industrie alimentaire suit le même mouvement d'affaiblissement que le reste de l'industrie, avec certains facteurs qui lui sont propres (relations déséquilibrées avec la grande distribution, guerre des prix).**
- 2- **Elle a cependant montré sa volonté de résister par un effort d'innovation sans cesse renouvelé.** Cet effort vient directement renforcer le potentiel de croissance de l'économie française. Faute de visibilité et de cap pour l'ensemble des chefs d'entreprises, l'orientation actuelle des investissements apparaît plutôt axée sur le renouvellement des capacités de production existantes. Ce motif constitue aujourd'hui le premier critère d'investissement pour un chef d'entreprise, alors que l'extension (et l'innovation) constituait au début des années 2000 le premier motif.
- 3- **Un des principaux écueils de cet investissement de renouvellement, insuffisamment productif, est de ne pas préparer l'avenir.** Cette limite ne se retrouve pas dans l'IAA. Le secteur compte en effet une plus grande proportion d'entreprises innovantes que les autres, pour un effort d'investissement plus important. L'innovation vient par ailleurs favoriser la présence à l'export des entreprises et la réputation de nos produits.

1.1. Innovation produit

1.2. Innovation